

An Nor Digor

Juillet 1997

Bulletin Communal de Guimaëc

n° 15



Sommaire

<i>La commune</i>	
Le mot du maire	3
La photo de la classe de Mme QUÉAU	4
Budget communal et taux d'imposition	5
Bâtiments communaux	6
Conseil Municipal des jeunes	7
Un chant d'éoliennes	8
Un columbarium au cimetière	10
Usagers, attention !	10
<i>Un crime à Lezingard</i>	11
<i>Chronique économique</i>	
La boulangerie de Guimaëc	14-15
<i>Portraits</i>	
"Au 32 Convent Rosaire"	16
<i>C'était hier</i>	
Léo Ferré à Poul Rodou	17
<i>Associations</i>	
Gouren	18
3 ^{ème} âge	18
ULAMiR Centre aéré	18
<i>Divers</i>	
Prix "An Nerzh Nevez"	19
Rions un peu	19
Calendrier	20

Le mot du maire

“**S**ans doute faut-il voir dans la nomination de Louis Le Penec, ministre breton de l'agriculture après Tanguy Prigent et Michel Cointat, la reconnaissance de la Bretagne comme première région agricole en France et peut-être en Europe.

Dans notre commune, l'agriculture reste la première activité économique, loin devant le tourisme. Aussi le devenir de cette activité doit intéresser au plus haut point l'ensemble des habitants parce qu'une agriculture dynamique et qui maintient ses emplois, une agriculture consciente du rôle qu'elle a à jouer dans l'environnement est une garantie pour le fonctionnement à venir d'une collectivité comme la nôtre : maintien des commerces et des services, préservation de la qualité de la vie.

Les perspectives d'évolution nous ont été précisées dans un rapport de l'ADASEA ⁽¹⁾ paru courant 1996. Ce rapport indique que le nombre d'exploitations est actuellement de 47. En 1950 il y en avait 171 et en 1841, 671 ! (2). Il est vrai que la notion d'exploitation n'était pas la même. Néanmoins, ces 47 exploitations mettent Guimaëc au 3^{ème} rang du canton après Plougastou et Lanmeur. La moyenne d'âge des exploitants, 43 ans, est l'une des plus élevées du canton. Par contre, la surface moyenne, 28 ha, est l'une des plus faibles (34 ha à St-Jean et 36 à Plouégat). La part importante de l'activité maraîchère en est vraisemblablement la raison : Guimaëc est l'une des toutes premières communes légumières du Trégor, aussi serait-il regrettable qu'un dépôt de légumes ne puisse y demeurer.

Globalement les chiffres qui nous sont fournis nous conduisent à un optimisme pour le moins mesuré. Certains de ces chiffres sont encourageants, d'autres le sont beaucoup moins :

- Evolution du nombre des exploitations : entre 1995 et l'an 2000 il est prévu 9 disparitions pour 7 installations (un taux de renouvellement de 78%).
- Surface moyenne : Elle tend à augmenter. Elle était de 22 ha en 1990. Elle a augmenté de 27% en 5 ans. Il est prévu que certaines communes dont Lanmeur auraient une moyenne supérieure à 40 ha en l'an 2000.
- La balance entre l'offre et la demande de terre présente pour Guimaëc un déficit de plus de 50 ha. C'est le plus élevé du canton. Il est rassurant mais il faut le considérer avec prudence, une ou deux demandes suffisant à créer le déficit.

La situation n'est donc ni franchement mauvaise ni totalement réjouissante. Une chose est certaine, les reprises ne se font plus comme autrefois dans la routine. Elles sont le résultat d'une motivation qui doit être forte compte-tenu des conditions de travail difficiles et des incertitudes du marché des produits. Le lait et la viande en sont un exemple actuellement. Pourtant il demeure vital pour notre collectivité que le métier d'agriculteur reste un métier attractif.

Bernard CABON

(1) Agence Départementale pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles.

(2) Monographie de la commune de Guimaëc (Jean Baron 1950)

La commune

La Classe de Madame QUEAU en 1953 - 1954



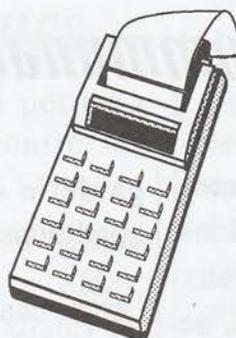
* * *

3^{ÈME} RANG : Jean-Pierre STÉPHAN - Madame QUÉAU - Jean-François MASSON - François ANDRÉ -
Jean-Claude DAVID - Jean BOHEC - Jean-Claude ANDRÉ - Armand QUÉROU -

2^{ÈME} RANG : Jean-Yvon FÉAT - Jean-René TROADEC - Cathy QUÉAU - Daniel BOURHIS - Roger SPAGNOL -
François MORIN - Jean CAZUC - Alain MOULLEC - Jean-Charles CABON - Désiré DAVID -

1^{ÈR} RANG : René BARON - Pierrot CORDENNER - Pierre NOAN -

Budget communal 1997



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	3 478 029
Frais de personnel	746 800
Autres charges de gestion courante	1 234 100
Charges financières (intérêts emprunts)	808 500
Virement à la section investissement	198 600
	429 729

Recettes

Produits des services (mouillages - redevances OM, cantine, garderie, camping, tennis)	3 478 029
Impôts et taxes	405 000
Dotations - subventions - participations	1 497 698
Autres produits de gestion courante (revenu des immeubles)	1 330 579
	130 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement emprunts (capital)	307 000
Travaux voirie	648 000
Achat voiture et matériel	80 000
Travaux chapelle de la Joie	82 500
Autres travaux (VRD Logements locatifs- aire camping car- divers bâtiments)	449 320
Aménagement bourg	175 000

Recettes

Subventions et participations	393 724
Autofinancement	429 729
TVA	178 614
Emprunts voirie	339 965
Emprunt aménagement bourg	175 000

LES TAUX D'IMPOSITION DANS LE CANTON DE LANMEUR (ANNÉE 1996)

COMMUNES ANNÉE 1996	TAUX T.H.	TAUX F.B.	TAUX F.N.B.	TAUX T.P.
GARLAN	11,89%	15,91%	49,35%	10,10%
GUIMAËC	11,47%	14,99%	44,99%	11,30%
LANMEUR	12,96%	16,54%	48,98%	14,36%
LOCQUIREC	9,53%	12,31%	30,80%	13,44%
PLOUÉGAT-GUERRAND	12,71%	17,80%	50,28%	11,19%
PLOUZOC'H	13,48%	17,24%	41,95%	4,90%
PLOUGASNOU	10,43%	15,67%	34,17%	9,21%
SAINT-JEAN-DU-DOIGT	12,70%	17,58%	43,77%	12,79%

Bâtiments communaux

A l'inverse des routes ou des constructions neuves, les travaux sur les bâtiments existants, ne sont pas toujours connus de tous, c'est pourquoi nous avons voulu informer par le biais de cette rubrique. En 1996 après avoir restructuré le secrétariat de la mairie afin d'améliorer son fonctionnement, c'est l'école qui a été le cadre d'un chantier important, la transformation d'un des



logements en salle de classe, afin de remplacer le préfabriqué qui n'était plus adapté. Cette opération a été menée par Alain Le Scour architecte à Guimaëc, et permet aux élèves de CE1 et CE2 depuis octobre 1996, de bénéficier d'une salle de classe spacieuse et bien équipée, d'une salle d'arts plastiques, et d'un vestiaire agréable.

Au dire de tous, enseignants et élèves l'opération est réussie ; de plus, le préfabriqué permet d'organiser la

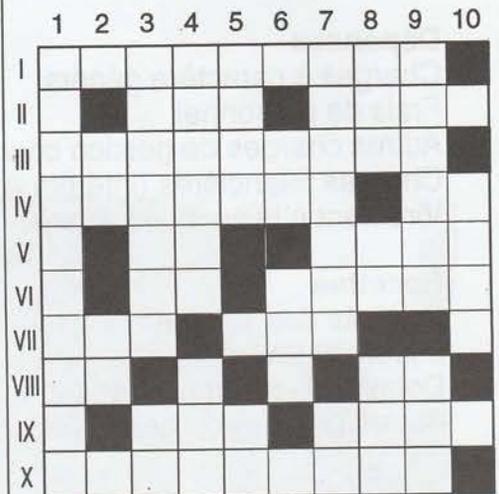
garderie dans de meilleures conditions.

Autre chantier terminé depuis un mois celui-là, l'amélioration de la cuisine de la salle An Nor Digor. Cette opération rendue possible

par l'achat de matériel d'occasion à l'hôpital de Morlaix, et réalisée en régie par les employés municipaux, a permis de séparer le coin légumerie-plonge de la cuisine. De plus, l'acquisition d'une marmite supplémentaire, d'un bac à vaisselle et d'un évier, apportent un confort nouveau aux utilisateurs de la salle qui ont tous manifesté leur satisfaction.

JC Thilloy

Mots croisés 15

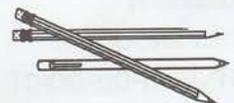


VERTICALEMENT

- 1 Fleur qui égaie nos pelouses
- 2 Do autrement - note
- 3 Nés de la même mère - Personnel.
- 4 Avec compère affecte nos paupières - Rivière d'Asie
- 5 Qui existe vraiment - Réfléchi
- 6 Consonne double - Présent parfois l'hiver
- 7 Quitter un lieu - Indique un lieu
- 8 Entendu dans l'arène - Sur une borne - Saison
- 9 Irlande - Court
- 10 A jeter

HORIZONTALEMENT

- I Lieu bien connu à Guimaëc
- II Sigle utilisé par les militaires - Personnel féminin
- III Bagarres
- IV Peintre célèbre - Coché
- V Genisse - Roche
- VI Consonnes - Sorte
- VII Légumineuse - Trois fois
- VIII Personnel - Infinitif
- IX Personnel - Nation
- X Fleuriront peut-être à Guimaëc



Conseil Municipal des jeunes

Cruelle

constatation, début décembre 1996, une nouvelle fois un dégazage en mer, avait souillé nos plages. Aussitôt, le Maire envoie un courrier au président du syndicat mixte de protection du littoral, lui demandant d'engager des poursuites.

Fin décembre, pas de réponses, les jeunes du C.M.S. décident de prendre l'affaire en main, une visite des plages le 27 décembre, permet de constater que les traces sont encore bien présentes.

Deux décisions sont aussitôt prises : le dépôt d'une plainte à la gendarmerie de Lanmeur, chose faite le soir même, et le

lancement d'une pétition pour protester contre les dégazages en mer.

L'article dans la presse locale, a fait son effet, puisque les journalistes de FR3 demandent à rencontrer des délégués du CMJ pour cette affaire. Hervalina et Aurélie accompagnées de Bernard Cabon les reçoivent et les guident au Prajou où ils font un reportage excellent que tous ont vu.

Pendant ce temps, ces pétitions circulent dans le village, dans le canton, mais aussi dans tout le département grâce aux collègues des autres CMJ, et dans les Côtes-d'Armor avec l'aide du CMJ de Plestin-les-Grèves.

Le 8 février, réunion en

mairie pour faire le point sur les actions engagées : une mauvaise nouvelle d'abord, la plainte déposée a été classée sans suite par le tribunal de Morlaix, faute de pouvoir retrouver le bateau pollueur ; par contre les signatures sont nombreuses, près de 1000 à cette date. pendant cette réunion, nous rencontrons Robert Lhégaret de Locquirec, capitaine de la marine marchande en retraite, qui nous fait un exposé sur les différentes causes des dégazages en mer.

Le 28 février, encore une réunion de travail pour comptabiliser les signatures, (1158 cela n'est pas rien), et préparer la lettre contenant des propositions de solutions, qui va accompagner les pétitions adressées à Madame Corinne Le Page Ministre de l'environnement.

Le 18 mars, la lettre et les pétitions sont expédiées au ministère de l'environnement via la Sous-Préfecture de Morlaix.

A ce jour pas de réponse !

Mais tout le monde reste mobilisé et est prêt à de nouvelles actions si cela est nécessaire.

JC THILLOY



Un "Chant" d'éoliennes

Le sujet a été évoqué dans les précédents numéros d'An Nor Digor. Vous savez tous maintenant que nous avons été contacté par une société, "ESPACE-EOLIEN-DEVELOPPEMENT" (E.E.D.) qui souhaite implanter dans notre commune une ferme éolienne.

C'est à l'initiative de E.E.D. qu'une délégation d'élus finistériens s'est rendue à DUNKERQUE au mois de février dernier, à l'occasion de l'inauguration de la première ferme éolienne en FRANCE.

Dans ce pays, à forte vocation industrielle, des vellétés écologiques sont nées afin de démontrer qu'il faudra des énergies de remplacement qui se substitueront aux énergies fossiles (pétrole, uranium), qui ne sont pas durables.

D'autre part, sur le plan de l'énergie éolienne, nous avons en FRANCE un retard énorme sur les autres pays européens. Au DANEMARK, par exemple, l'équipement éolien représente le deuxième produit à l'exportation, preuve que la technologie est bien maîtrisée.

Quant à l'ALLEMAGNE, elle est première de la classe avec 1500 Mégawatts installés en 1996, alors qu'en FRANCE, nous en sommes à 4 Mégawatts, bien que nous disposions du deuxième gisement européen.

Enfin, il a fallu une réelle motivation des acteurs économiques et politiques de la région Nord-Pas-de-Calais pour faire aboutir ce projet.

La centrale éolienne de DUNKERQUE est située dans la zone portuaire, en bord de mer, et fait un magnifique pied de nez à cet important site industriel, aux industries chimiques, pétrochimiques, sidérurgiques... qui déversent, par an, sur la ville, 5500 tonnes de particules diverses, dioxyde, etc... Et puis, à l'horizon, on aperçoit Gravelines, première centrale nucléaire au monde par sa puissance, qui permet d'alimenter la région parisienne en électricité.

La centrale éolienne de DUNKERQUE a des ambitions plus modestes. Ses neuf machines permettront d'alimenter 3200 foyers ; son coût de 23 millions de francs est financé à 60 % par de l'argent public. Le coût :

voilà la principale pierre d'achoppement avec E.D.F.

Au cours de l'inauguration, Madame Marie-Christine BLANDIN (Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais) a interpellé le Président Général d'E.D.F., Monsieur ALPHANDÉRY, sur le sujet. "On ne peut comparer", a-t-elle dit en substance, "le Kilowatt nucléaire et le Kilowatt éolien. Car, le Kwh nucléaire n'intègre pas les coûts de recherche, pas plus que le démantèlement des anciennes centrales". Monsieur ALPHANDÉRY n'a pas daigné répondre à cette question, se contentant de justifier la participation d'E.D.F. au programme éolien. "L'éolien", a-t-il dit, est une nouvelle technologie exportable dans certains endroits du globe qui n'ont pour l'instant, aucune source d'énergie".

A Guimaëc des investisseurs sont fortement intéressés par notre site, au potentiel éolien important, car les observations réalisées grâce au mât de mesure, sont plutôt bonnes, puisque sur les 6 derniers mois, le vent a

Un "chant" d'éoliennes

soufflé en moyenne à 42 km/h, bien que cette année l'hiver ait été peu venteux.

Mais pour obtenir un prix de revient du Kilowatt à 38 centimes, imposé par E.D.F., il faut de l'argent public, soit 15% du coût du projet. La Communauté de Communes du Trégor, en association avec la commune de GUIMAËC, a décidé de participer au projet à hauteur de 1 million de francs, soit 500 000 Frs pour chaque collectivité. Il reste à décider le Conseil Régional et le Conseil Général qui devront

apporter au minimum 1,5 MF. Plus les aides seront importantes, plus le projet a des chances d'être accepté.

C'est là, l'ambiguïté du programme "Eole 2005", qui prévoit entre 250 et 500 Mégawatts pour l'an 2005. E.D.F. fait payer à la collectivité l'effort du développement de cette énergie nouvelle. Alors, si la collectivité est prête à apporter son aide pour 3,5 Mégawatts à la Centrale éolienne de Dunkerque, le sera-t-elle tout autant pour



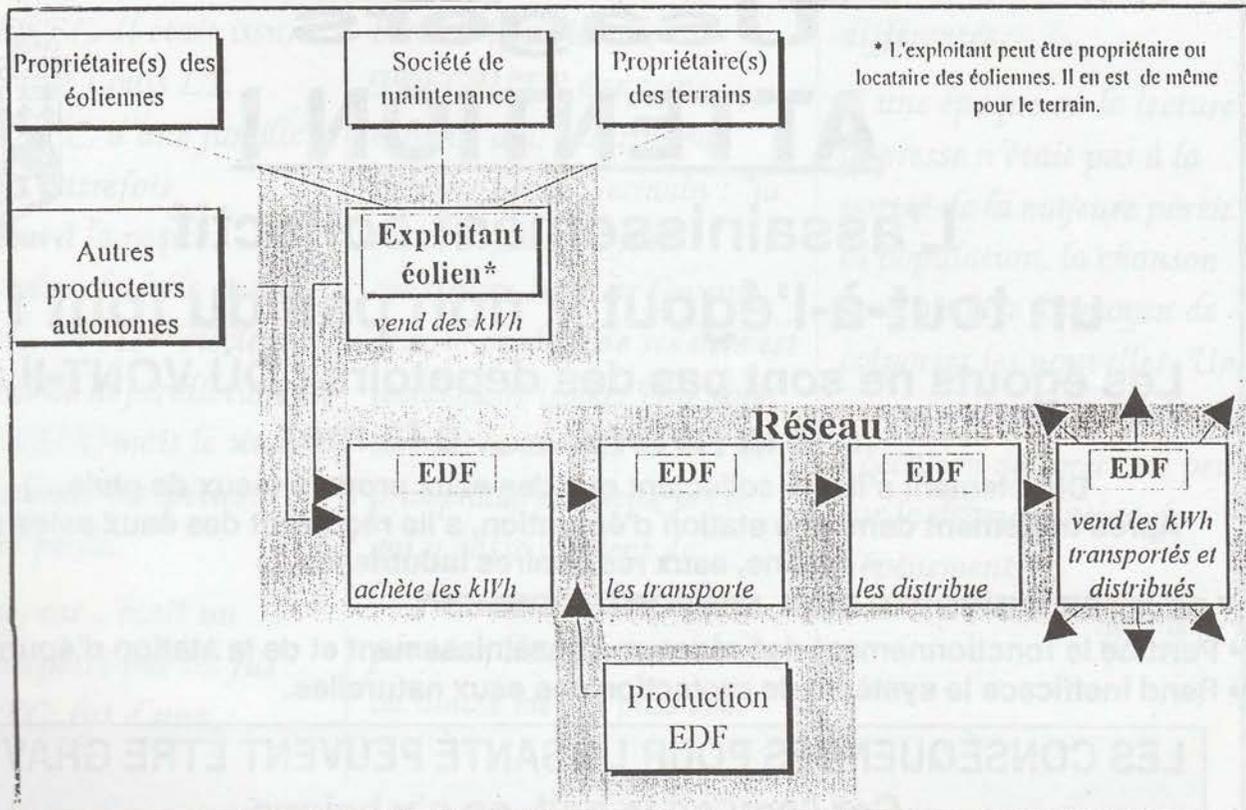
350 Mégawatts ?

Gageons cependant, qu'avec le nouveau gouvernement, une impulsion réelle soit donnée en faveur de l'éolien, afin qu'E.D.F. ne se fasse plus tirer l'oreille.

"Alors, le chant si doux des éoliennes, en d'autres régions de FRANCE et d'EUROPE, deviendra aussi chez nous, à GUIMAËC, le champ des éoliennes !"

J Y. CREIGNOU.

Qui achète, qui vend ?



Un columbarium* au cimetière de Guimaëc

Le nombre de personnes ayant fait le choix de l'incinération est en augmentation et représente aujourd'hui environ 10% des inhumations dans le Finistère. C'est un choix qu'il faut respecter cela suppose la mise à disposition d'un columbarium au cimetière pour accueillir les urnes cinéraires. Ça n'est pas le seul moyen de disposer des cendres. Elles peuvent être placées dans un caveau ou dispersées selon des règles précises qui fixent les précautions à prendre.

Ce columbarium est constitué de cinq cases pouvant accueillir, pour chacun d'entre elles trois urnes. L'ensemble est modulable pour faire face à la demande. Des inscriptions peuvent figurer sur la plaque d'ouverture. L'accès aux cases n'est pas libre, les plaques ne peuvent être démontées que par un représentant de la commune. Les cases sont mises à disposition des familles selon le système des concessions au même titre que les emplacements dans le reste du cimetière mais

avec des périodes plus courtes.

Les tarifs sont les suivants :

10 ans : 500F

20 ans : 900F

30 ans : 1300F

Pour plus de précisions vous pouvez vous adresser à la mairie.

* Columbarium s'écrit bien avec un U, c'est un monument funéraire romain, mot qui vient du latin et qui signifie "colombier" et par extension "niches pour les cendres dans un monument funéraire". Le premier columbarium français, au Père Lachaise date de 1894 (dictionnaire étymologique Larousse).

Usagers ATTENTION !

**L'assainissement collectif,
un tout-à-l'égout ? non pas du tout !
Les égouts ne sont pas des dépotoirs ! OÙ VONT-ILS ?
... à la rivière... ... à la mer...**

Directement s'ils ne collectent que des eaux propres (eaux de pluie...)
Après traitement dans une station d'épuration, s'ils reçoivent des eaux sales (WC, cuisine, eaux résiduelles industrielles...)

Y REJETER N'IMPORTE QUOI, N'IMPORTE COMMENT

- Perturbe le fonctionnement des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration.
- Rend inefficace le système de protection des eaux naturelles.

LES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ PEUVENT ÊTRE GRAVES !

Car l'eau on la boit, on s'y baigne...

... Les poissons et les coquillages y vivent... et on les mange...



Un crime à Lezingard

Quand vous contournez le hameau de Lezingard en direction du Moulin de la Rive, vous pouvez voir, sur votre droite, la route qui mène à Rosampoul. C'est là, tout au bout du chemin, dans la vieille maison basse, blottie au bord du plateau qui domine la vallée de Kersalaun, que se déroula au siècle dernier un drame effroyable.

Dans cette maison vivait au début du 19^{ème} siècle, un douanier en retraite du nom de L'HÉREC. Il était issu, si l'on en croit Louis LE GUENNEC, d'une famille qui avait autrefois appartenu à la petite noblesse de robe (elle aurait fourni au XVIII^{ème} siècle un magistrat de la juridiction de LANMEUR) mais le titre, après diverses péripéties, avait été perdu.

Le crime, car c'était un crime, perpétré par les fils L'HÉREC, fut d'une

sauvagerie telle qu'il souleva d'horreur tout le pays et inspira en 1840 au barde Iann ar Gwenn la "gwerze" que voici, qu'il chanta à travers toute la Basse-Bretagne.

Iann ar Gwenn (1774-1849) était un barde aveugle et illettré qui se déplaçait de foires en pardons, chantant devant une assistance nombreuse et vivant de la vente de ses chansons imprimées sur feuilles volantes. L'hiver, il se retirait pour composer, au bord de la rivière de TRÉGUIER dans une cabane ainsi décrite par Prosper Saint Germain : "la maison que s'est fait construire Iann ar Gwenn avec le produit de ses vers est totalement isolée. Une forêt de pins la domine et sert de promenade au vieux poète qui y passe souvent de longues heures. Deux fois par jour, l'eau descend à dix ou douze mètres plus bas.

L'aveugle écoute le bruit qu'elle fait en se brisant ou en glissant légèrement le long du rivage et il apprend par elle où en est le soleil. La maison est sans fenêtre. Comme son maître, elle est étrangère à la lumière du jour".

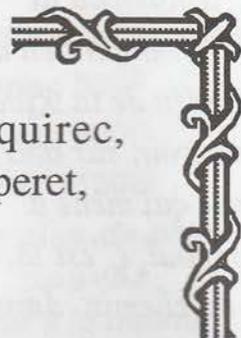
La transcription de la chanson est probablement l'œuvre de l'imprimeur morlaisien GUILLMER. Il s'agit d'une écriture assez peu rigoureuse au point qu'un même terme prend parfois des orthographes différentes.

A une époque où la lecture de la presse n'était pas à la portée de la majeure partie de la population, la chanson pouvait être un moyen de colporter les nouvelles. Un moyen qui ne manquait pas à l'occasion de forcer un peu sur la dramatisation de l'événement...

B. CABON

Recit composet a nevez voar eur c'hrim commettet gant potret an Herec juget d'ar maro en 13 a viz ebrel 1840.

“**O**tro Sant Jacqu'es patron a barrous Loquirec,
Diganec'h a c'houlennan sclerigen d'am speret,
Evit gallout recitan eur c'hrim qu'en detestabl,
Pehini so bet commetet gant daou den miserabl.

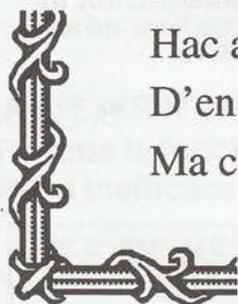


Me o ped assistantet demeus ar Finister,
Da chilaou eur jujamant a so bet e Q'emper,
E bars ar bla daou ugent, an drizec a ebrel,
Voar eur c'hrim qu'eu execrabl hac eun torfet cruel.

Implian a rin ma speret da don da recitan ;
Q'ement christen badeet a glevo q'ement-ma
A greno o c'halono hac ho oll izili
O clevet ober recit demeus an daou den impi.

An drizec a viz here, er bla nao ha tregont,
A sonj an den ancien mont da brenan ar font
Demeus ar plaç ma voant o chom en parrous Loquirec
En bilagen Lezengar, Roz-ar-Poul eo hanvet.

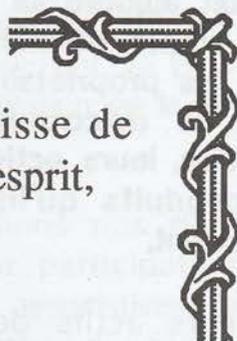
Pa n'eus closet e arc'hant a hes da n'em vouiscan,
Hac a voa an daou valeürus o c'hortos anean
D'en skein vit en assomin pa vije daou-bleguet,
Ma chomje an arc'hant gante da vean partaget.



N'eo ket echu...

Récit composé récemment sur un crime commis par les fils LHÉREC condamnés à mort le 13 avril 1840 (traduction).

“Monsieur Saint-Jacques, patron de la paroisse de
Locquirec, je vous demande d'éclairer mon esprit,
Pour pouvoir réciter un crime si détestable,
Commis par deux misérables.



Je vous invite, auditeurs du Finistère,
A écouter un jugement rendu à Quimper,
L'année quarante, le treize avril
Sur un crime aussi exécration qu'un cruel forfait.

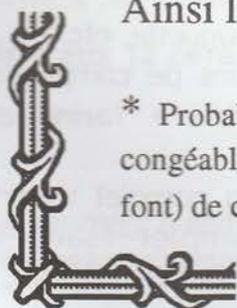
J'emploierai mon esprit pour parvenir à réciter ;
Tout chrétien baptisé qui entendra ceci,
Aura le cœur qui tremblera ainsi que tous les membres
En entendant faire le récit des deux impies.

Le treize octobre, dans l'année trente-neuf,
Le vieil homme songe à aller acheter le fonds *
De la ferme où ils habitaient dans la paroisse de Locquirec
Dans le village de Lézingard, Rosampoul est son nom.

Quand il eut rangé son argent (sur lui), il alla s'habiller,
Et les deux malheureux l'attendaient
Pour le frapper afin de l'assommer quand il serait penché,
Ainsi l'argent leur resterait pour être partagé.

* Probablement s'agit-il d'une ferme exploitée selon le système du "domaine congéable", louée par "bail à convenant" qui distinguait la propriété du fonds (ar font) de celle des bâtiments (ar gwir).

A suivre....



La boulangerie de Guimaëc

La rénovation récente de notre boulangerie nous conduit aujourd'hui à faire plus ample connaissance avec les propriétaires des lieux, à découvrir leur itinéraire, leurs activités et les produits qu'ils nous proposent.

Acteurs actifs de notre économie locale, Patricia et Pascal DAVY (31 et 32 ans) sont tous deux originaires du pays de Bernard Hinaut, c'est-à-dire YFFINIAC dans les Côtes-d'Armor. Pascal, après l'obtention du CAP de boulanger, effectue plusieurs remplacements et emplois saisonniers avant de devenir boulanger en titre au Centre Leclerc de PLOUFRAGAN (22) où il reste 3 ans. Pendant ce temps, Patricia travaille comme brosière dans un atelier de fabrication de pinceaux à SAINT-BRIEUC. Mariés le 28 avril 1990, ils achètent le fonds de boulangerie de GUIMAËC où ils s'installent le 16 juin 1990 et poursuivent l'activité de leurs prédécesseurs sans changer les habitudes de "la maison". Mais Patricia et Pascal sont jeunes et souhaitent étendre leur exploitation commerciale. C'est ainsi qu'ils font

l'acquisition, en juin 1991, d'un nouveau commerce aux "Quatre chemins" à PLESTIN-LES-GREVES. L'activité sur les deux sites, avec de nouvelles embauches, permet de développer la pâtisserie à GUIMAËC et d'ajouter aux pains traditionnels appréciés de tous, les divers pains spéciaux (sur commande) dont nous vous parlerons plus loin avec plus de détails.

En 1994, Pascal et Patricia vont devoir faire un choix. C'est alors qu'ils vendent le commerce de PLESTIN pour devenir propriétaires à part entière (fonds et murs) de la boulangerie de GUIMAËC.

Afin de poursuivre leur activité dans les mêmes conditions, des travaux urgents s'imposent, privant provisoirement les usagers que nous sommes de leur salle de réunions.

Enfin, en février 1997, la population découvre une

boulangerie rénovée et fonctionnelle avec une façade rajeunie et dont l'originalité, de par son enseigne bretonnante, attire l'œil et la curiosité des passants.

Pascal et Patricia travaillent avec leur équipe, composée de quatre salariés permanents : 1 pâtissier, 1 boulanger-pâtissier, 1 vendeuse, 1 apprenti, et des employés saisonniers (dont le nombre varie en fonction des besoins). Ils nous proposent aujourd'hui toute une gamme de nouveaux produits, tant en boulangerie qu'en pâtisserie ; produits dont probablement bon nombre d'entre nous ignorent l'existence et la composition.

Nous allons donc vous les présenter :

EN PATISSERIE :

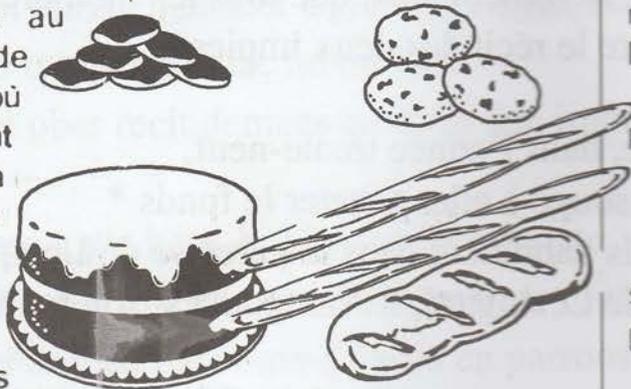
Toutes sortes de gâteaux sont possibles ; nous ne pouvons les énumérer ici.

EN BOULANGERIE :

☛ Les pains traditionnels que nous connaissons tous : pains de 4 livres, de 2 livres, le joko, la baguette, etc.

☛ Les pains de campagne: farine de blé + farine de seigle.

☛ Le pain complet : farine de blé complet (sans le germe et le gros son).



La boulangerie de Guimaëc

☛ Le pain de seigle : farine de seigle et raisins.

☛ Le pain de bois : farine de seigle + graines de tournesol + graines de sésame.

☛ La baguette tradition française : farine naturelle (sans additifs).

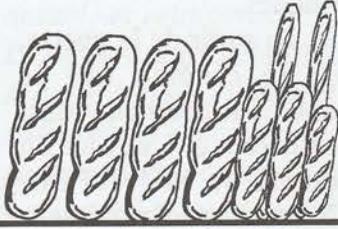
☛ Le pain rustique : farine de seigle + farine traditionnelle + levain de seigle.

☛ Le pain de meule : (qui va apparaître bientôt) grains de blé écrasés à la meule (avec le germe et le petit son).

- Le pain aux 7 céréales.

- Le pain aux 12 céréales.

- Les petits pains spéciaux : (sur commande) → tous les pains déjà nommés plus haut, mais en modèles réduits ; → petits pains aux lardons, aux oignons, au fromage, aux noix, aux raisins, etc...



D'autres prestations telles que : **le bar, le tabac, les journaux, le Point Vert (Crédit-Agricole), la Française des Jeux, la vignette-auto**, assurent à la population des services non négligeables.

Nos jeunes et dynamiques commerçants ont un nouveau projet qui représente pour eux un gros investissement financier puisqu'il s'agit de la construction (aux normes

européennes) d'un fournil avec un laboratoire de pâtisserie de 210 m². Cet agrandissement va permettre la récupération de la salle de réunions.

N'oublions pas d'ajouter que leur participation aux activités associatives, l'agréable soirée d'inauguration animée d'une tombola à laquelle la clientèle était invitée, apporte à la réussite une note de confiance et de sympathie.

Nous félicitons Patricia et Pascal pour leur volonté d'entreprendre, et les remercions pour nous avoir aimablement accueillis.

N. GLÉRAN
et A-M. BÉVOUT.



JEU CONCOURS

Pouvez-vous énumérer les céréales qui composent les pains suivants ?

Pain aux 7 céréales :

Pain aux 12 céréales :

Le premier à ramener à la boulangerie de manière complète la composition de chacun de ces pains gagnera un pain de sa catégorie (utiliser ce coupon).



*"Dans la catégorie
"meilleur décor", le
gagnant est Monsieur
Jacques GOMBAULT".*

Voici ce que l'on aurait pu entendre il y a plus de vingt ans, lors de la cérémonie des Césars, si bien sûr, celle-ci avait existé à cette époque.

Car l'homme qui nous intéresse a été décorateur dans le cinéma, vous l'aurez compris. A présent à la retraite, il nous reçoit au, 32, Conventant Rosaire, dans son petit intérieur où, tout ici, respire le cinéma : à commencer par les deux gros projecteurs imposants dont un date de 1936 et qui fonctionne toujours admirablement ; plus loin, une table de rembobinage, au sol des bobines de film.

Parisien d'origine, Jacques manifeste, dès son plus jeune âge, des dispositions pour les arts, en général, et pour la peinture, en particulier. Dès l'école primaire, on l'encourage, par le biais des fameux "cours du soir", à développer ses talents

artistiques.

Mais, au sortir de la guerre, c'est le cinéma qui le fascine et il décroche ainsi son entrée à l'école du spectacle de MONTPELLIER et se spécialise dans l'Art-Déco.

Au hasard des rencontres, il fait la connaissance de Louis MALLE, lors de sa formation.

Après trois ans de formation, il revient à PARIS. Et c'est ce même Louis MALLE qui va lui permettre de faire ses premières armes au Studio de BOULOGNE-BILLANCOURT, dans un atelier de peinture qui prépare les décors des films.

Nous sommes au début des années 50 et, à cette époque, pratiquement tous les films sont tournés en studio. Ainsi, le metteur en scène maîtrise parfaitement le son, la lumière, la météo... Cela nécessite donc des décors importants.

Notre ami Jacques va passer ainsi deux années à l'atelier de peinture, à peindre des décors pour des films dont il ignore les titres et les noms des acteurs : c'est un peu du travail à la chaîne.

Puis, il se retrouve sur les plateaux de tournage. Le travail est plus intéressant car il va cotoyer les plus grands metteurs en scène de l'époque : DUVIÉRIER, DELANNOY, Robert HOSSEIN..., mais aussi les monstres sacrés : Michèle MORGAN, Martine CAROL ou encore Jean GABIN, avec qui, il se lie d'amitié, sans oublier

Brigitte BARDOT (qui n'était pas aussi fière que l'on prétendait)...

"Caroline-Chérie" sera son premier film, avec la regrettée Martine CAROL. Le rêve se termine en 1978 avec "Les Misérables" de Robert HOSSEIN.

Et le Studio de BOULOGNE-BILLANCOURT va fermer ses portes, car les cinéastes tournent de plus en plus en décor naturel. C'est l'époque du cinéma réaliste, mais par définition moins esthétique et moins artistique. C'est du moins l'avis de Jacques qui égrène ces souvenirs avec nostalgie.

Jacques va terminer sa carrière dans l'immobilier, tout en continuant d'exposer dans les galeries parisiennes.

Aujourd'hui retiré à GUI-MAËC, cet homme, affable et d'un naturel optimiste, poursuit ses activités artistiques. Il travaille sur commande et sa peinture est figurative. D'ailleurs, vous connaissez son style puisque c'est lui qui nous a gratifiés du fameux tableau qui trône dans notre salle An Nor Digor, tableau qui représente le légendaire RANNOU en action.

Si ces lignes qui nous ont permis d'évoquer quelques souvenirs de la grande époque du cinéma ne vous suffisent pas, Jacques GOMBAULT se fera un plaisir de vous donner plus de détails. Car l'homme n'est pas avare de confidences...

J-Y CREIGNOU.

LÉO FERRÉ à Poul Rodou

Qui, parmi vous, se souvient avoir vu Léo FERRÉ chercher l'inspiration et composer, perché au sommet d'un rocher, côté droit de la plage de Poul-Rodou ?

Sa personnalité nous frappait, nous, jeunes adolescents. A l'époque, il avait déjà le look de l'artiste et dans nos petites têtes, il était sujet à moqueries. Nous étions loin de penser qu'il deviendrait l'artiste qu'il a été, et qu'ayant délaissé Poul-Rodou, il accèderait à la propriété d'un château à PERROS, d'une île au large de SAINT-MALO et que sais-je encore !

Mais, comment donc avait-il pu atterrir en vacances dans notre région ? Disons tout simplement que ses futurs beaux parents, Mr et Mme RABEREAU et leur fille Madeleine, prenaient, avant la guerre, une location chez Mr et Mme CLECH à Poul-Rodou. Quelques années après, ils y sont revenus avec Léo FERRÉ. Mais, cette année là, Nanan affichait complet, et jamais en peine d'arrangements, elle leur avait trouvé une location à Lezingard chez la tante Soazic LAVALOU.

Sans doute, certains d'entre vous l'ont rencontré, remontant de la plage avec ses deux bouledogues, venant se désaltérer au café (le Caplan

actuel) et rejoignant Lezingard à travers la lande. A cette époque, il devait se satisfaire d'un confort rudimentaire, la location de Lezingard n'avait rien à voir avec un palace ; sa voiture décapotable nous a prouvé par la suite que sa notoriété était grandissante.

L'été, lors des grands



La maison de Nanan dans les années 50

travaux de la moisson, il lui arrivait, de cotoyer chez Nanan les agriculteurs qui venaient fêter le "maout" (la fin des battages), de leur chanter quelques unes de ses compositions ; et son auditoire de dire en breton bien sûr : "il a de très belles chansons et une belle voix !". C'étaient des connaisseurs, ne se doutant pas quel remarquable artiste il allait devenir. Il leur rendait également visite et y passait de longues soirées, ils



appréciaient sa simplicité et son franc-parler.

Son passage à Poul-Rodou, de 1952 à 1957 n'a semble-t-il pas été relaté par ses biographes et cela nous déçoit un peu, il s'y plaisait pourtant.

Il aurait même voulu acheter la maison de Nanan (voir photo), lui offrant un très bon prix, mais Nanan lui aurait répondu : "Si elle vaut ce prix là pour lui, elle en vaut autant pour moi !". Aujourd'hui, notre bulletin communal se plaît à rappeler le passage de ce grand artiste dans notre belle région.

N'est-il pas question, pour l'honorer, de donner son nom au parking de Poul-Rodou ?...

J. et M. TANGUY



"Le regard de ce soupirant n'est pas celui d'un estivant ordinaire, ni d'un plaisancier : "Tu les pompes les rocs, tu les écorches pour te broder la dentelle où tu dors le soir avec tes chevaux de marée haute" (Robert Belleret "Léo Ferré, Une vie d'artiste")

Gouren

Le Skol compte cette année 38 lutteurs répartis dans 7 catégories

→ *poucets, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et séniors.*

Pour sa dixième année d'existence, le Skol a remporté le trophée le plus convoité du Gouren : le challenge de Bretagne par équipes.

Ce trophée récompense le meilleur club de Bretagne toutes catégories confondues. En quelques mots, voici le principe du challenge par équipes :

Les lutteurs sont répartis dans 3 grandes catégories :

- Les poussins
- Les benjamins et minimes
- Les cadets, juniors et séniors.

Chaque club présente autant de lutteurs qu'il le désire dans chaque groupe et les 5 meilleurs résultats de chaque catégorie sont retenus pour le comptage final.

En catégorie poussin, en cadet, junior et senior, Guimaëc prend la première place tandis

que le skol termine second en benjamin et minime.

Ce challenge renforce l'esprit d'équipe du club. *Bravo donc à tous les lutteurs.*

Michel Scouarnec a représenté le Skol et par là même notre commune au championnat d'Europe des luttes celtiques où il termine troisième dans sa catégorie.

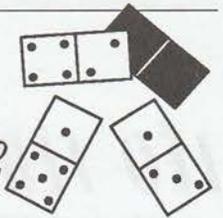
Laurent, son frère vient de passer avec succès les épreuves de moniteur de Gouren et prend maintenant en charge avec l'aide de Michel déjà diplômé, les entraînements des cadets, juniors et séniors.

C'est en se formant que les jeunes assurent ainsi l'avenir du Skol et je leur suis très reconnaissant. Ils ne comptent pas le temps qu'ils consacrent à leur sport favori.

Je remercie tous les lutteurs qui par leur assiduité à l'entraînement, leur bonne humeur et leur dévouement au Gouren sont appréciés et respectés dans le milieu de la lutte et m'apportent beaucoup de satisfactions.

André Huruguen

3^{ème} âge

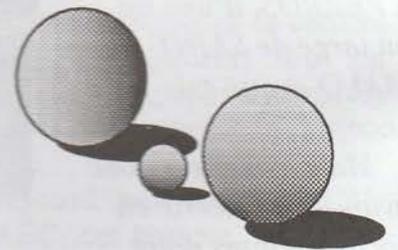


Depuis le dernier jeudi d'avril, le club du 3^{ème} âge a cessé les rencontres. Durant l'année, nous avons organisé les rencontres triangulaires **GUIMAEC-LANMEUR- PLOUEGAT GUERRAND.**

Ces journées sont très amicales, bonne ambiance aux jeux : belote, dominos, pétanque.

Cela se termine toujours par un bon goûter.

Maintenant, nous attendons la rentrée de septembre, avec l'espoir d'avoir de nouveaux adhérents.



DOCUMENTS À FOURNIR

à l'inscription

- La feuille d'inscription dûment remplie.
- Les bons vacances.
- 200F d'arrhes.

Le montant des bons vacances est à déduire du prix : CAF, MSA, CE, Chèques vacances)

- **ACTIVITÉS MANUELLES**
- bois, poterie, fil théâtre, jeux...
- **ACTIVITÉS SPORTIVES**
- VTT, Tir à l'arc, escrime, sports collectifs...
- **ACTIVITÉS DE PLEIN AIR**
- canoé, pêche à pied, randonnées, course d'orientation...
- **SORTIES HEBDOMADAIRES à la journée :**
- Armoripark, Océanopolis, Lac du Drennec, Parc d'Armorique...

Centre Aéré ULAMiR



Centre de Loisirs Sans Hébergement 97



OUVERT AUX ENFANTS DE 3 À 11 ANS

Du lundi au vendredi

à partir du 3 juillet 1997

75^F* ou 85^F** La journée

350^F* ou 400^F** La semaine

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION À LA SEMAINE OU À LA JOURNÉE.

Tarif Garderie : 10F	de	7h30 à	9h00	
		de	18h00 à	19h00
5F	de	8h30 à	9h00	
		de	18h00 à	18h30.

Un supplément de 20F sera demandé pour les enfants ne participant qu'à la sortie hebdomadaire

18

Prix "An Nerzh Nevez"

L'association d'élus "An Nerzh Nevez" ainsi que le Département du Finistère ont distribué pour la première fois 6 prix pour distinguer les communes réalisant un effort dans le domaine de la langue et de la culture bretonne. Dans la catégorie des communes de moins de 1000 habitants, Guimaëc a obtenu les deux prix attribués.

Ces prix étaient accompagnés de deux chèques de 10 000FrS chacun qui nous ont été remis fin mars à Menez Meur (Parc d'Armorique) par Jean-Yves Cozan, Vice-Président du Conseil Général et Ronan le Prohon Président de "An Nerzh Nevez".

Ils ont promis de venir à Guimaëc à l'occasion d'un pot de l'amitié mais les événements politiques s'étant précipités, il faudra peut-être attendre l'automne.

Rions un peu !



Au collège de LANMEUR, en classe de littérature française, le professeur a donné à ses élèves le sujet de dissertation suivant :
"Vous allez tenter de traiter simultanément, en une sorte de synthèse, ces quatre thèmes essentiels : la religion, les classes sociales, l'amour et le mystère".

Trois minutes plus tard, à la surprise générale, le cancre de la classe lève la main et s'écrie :

- "J'ai fini, M'sieur". Et il remet sa copie au professeur qui lit ceci :
- "Nom de Dieu, s'écrie la Baronne, je suis enceinte, et je ne sais pas de qui !"

Pour lui prouver son amour, il nagea dans la rivière la plus profonde, il traversa le désert le plus grand et escalada la montagne la plus élevée : elle demanda le divorce : il n'était jamais à la maison !!!



Lapidus est en train de dîner. Soudain, il se met à tousser, à cracher, à suffoquer. Sentant venir sa dernière heure, il dit à sa femme :

- "Zelda, je vais mourir. J'ai un aveu à te faire : Je t'ai trompée..."
- "Je sais, mon chéri, murmure Zelda affectueusement en se penchant sur le mourant ; c'est pourquoi, je t'ai empoisonné".



Colombophilie

"Ecoute un peu Marie-Jeanne...". Il est sept heures, Jean-Marie est dans la cuisine à lire le journal qu'il vient de sortir de la boîte à lettres. Dans la chambre à côté, Marie-Jeanne, assise dans son lit, parcourt un magazine. "Ecoute un peu ce qu'il y a dans le journal : Guimaëc, Conseil Municipal - Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité l'installation d'un "columbarium" au cimetière... Ben ça alors !

- Oh dame, ça ne m'étonne plus, ceux-là ne savent plus quoi inventer. Ca ne leur suffit plus d'élever des vaches préhistoriques à Trobodec - V'là qu'ils vont maintenant élever des pigeons à Park Litou * !".

* Park Litou : nom populaire du cimetière à Guimaëc.



An Nor Digor

de l'été 97

- 12 juillet Fest-Noz organisé par le Foyer Rural à la salle des sports
- 20 juillet Fête des Moissonneurs à Poul Rodou
- 27 juillet Fête de la Terre à Poul Rodou
- 2 août Soirée antillaise à la salle An Nor Digor
- 16 août Repas moules frites de l'école à la salle An Nor Digor

PARDONS

- 7 septembre Pardon à la Chapelle Notre Dame des Joies

EXPOSITIONS

- du 7 au 27 juillet Exposition de créations de mode et impressions à la mairie
- du 23 juillet au 19 août Exposition de peinture à la salle des sports

VISITES

- en juillet et août (2 jours par semaine) Visites guidées de la Chapelle Notre Dame-des Joies
- du 15 juin au 15 septembre Visite du musée et du moulin de Trobodec de 15H00 à 19H00
- & Animations : les "vendredis de Trobodec"
- Tous les mardis soir Danses bretonnes à 20H30 à la salle An Nor Digor

Solution Mots croisés 14

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	O	R	G	U	I	G	N	E	N
II	O	S			T		U	E	L	E
III	N	E	R	V	E	U	S	E	S	
IV	I	R	O	I	S	E			A	N
V	T	A	T	A		L	I	S		O
VI	R	I	O			R	E	V	E	U
VII	I	E	N	A			R		R	D
VIII	C		D	R	A	G	E	E		
IX	E	L	E	V	E		S	T	O	P
X	S	I	S	E				A	C	E